

2. PRINCIPE D'ASSEMBLAGE.....	2
3. NETTOYAGE PAVILLON	2
4. POSE D'EVALUATION.....	2
5. POSE DE LA RAMPE.....	3



AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION DU MATERIEL MERCURA

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquats à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.

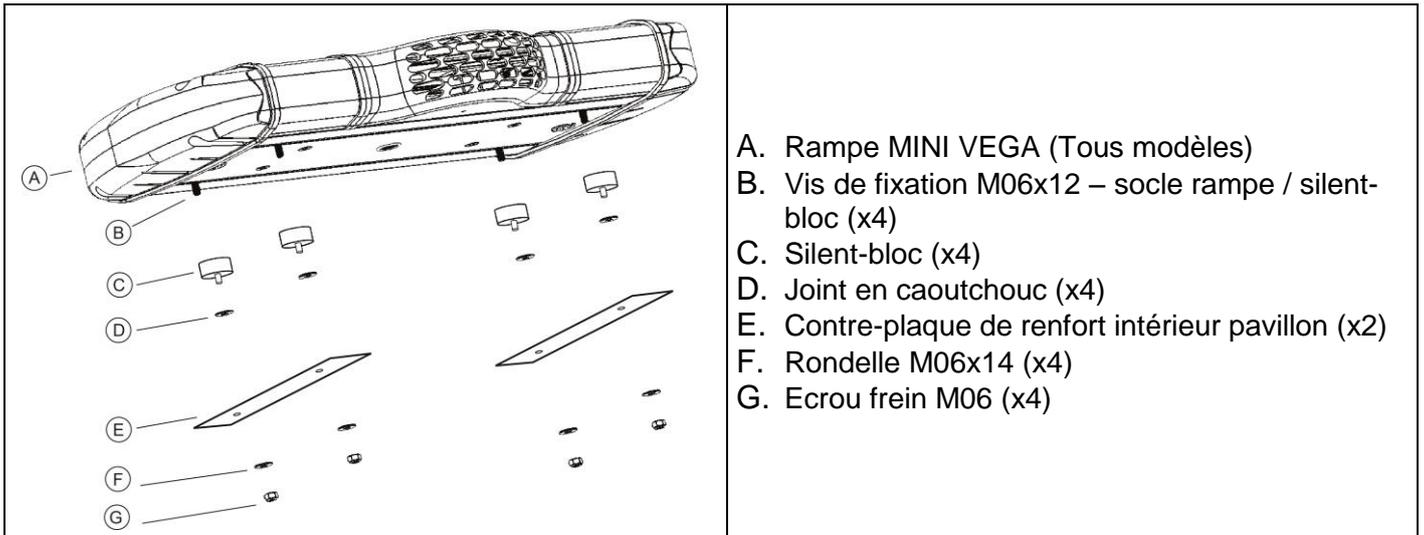
MERCURA se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.



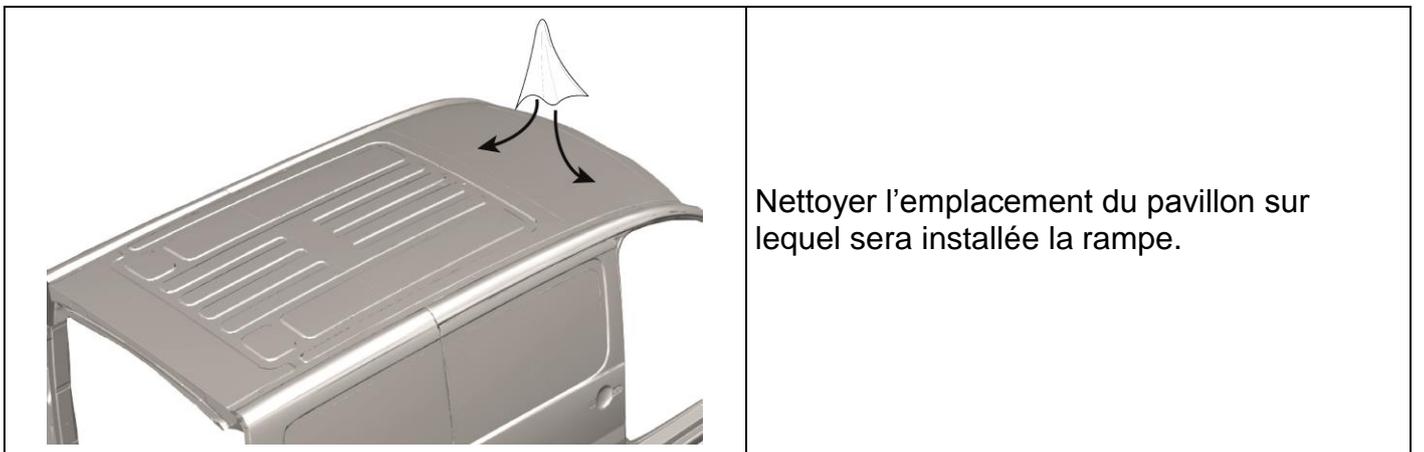
Avant de poser la rampe MINI VEGA sur le pavillon du véhicule, s'assurer du bon état de la surface sur laquelle sera fixée celle-ci.

Cette surface doit être plane et propre afin d'assurer un contact optimum entre les fixations et le pavillon. Nettoyer le pavillon si nécessaire. La surface doit être suffisamment résistante au poids de la rampe et aux forces aérodynamiques qui s'exerceront sur la rampe lors de l'utilisation du véhicule.

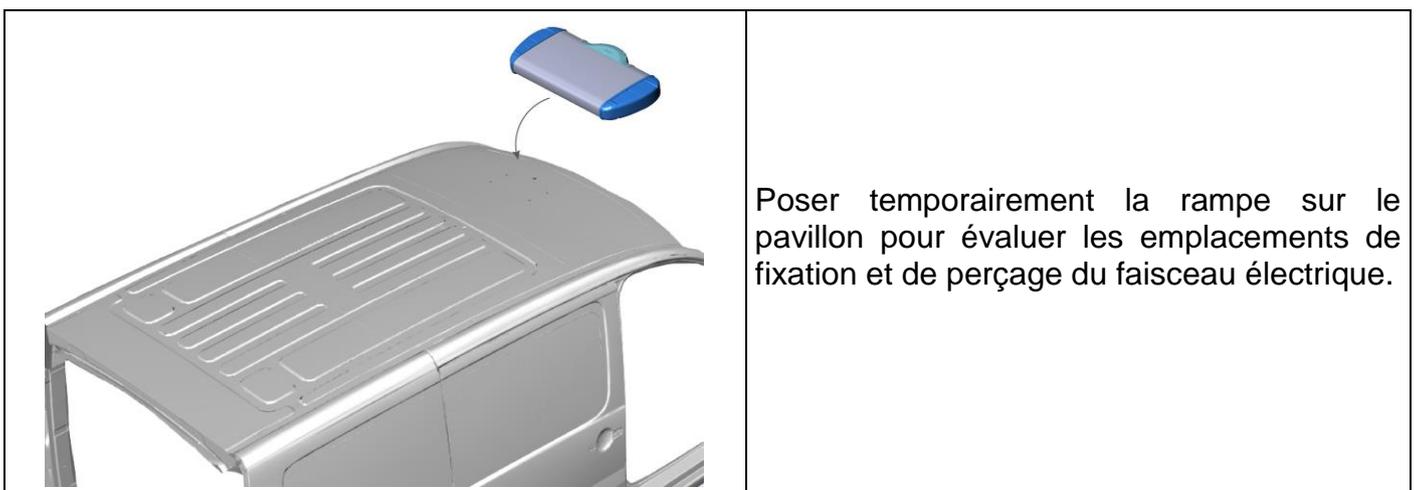
1. PRINCIPE D'ASSEMBLAGE



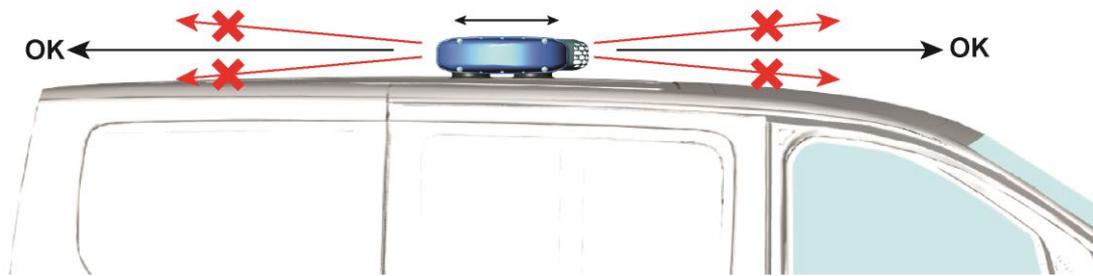
2. NETTOYAGE PAVILLON



3. POSE D'ÉVALUATION

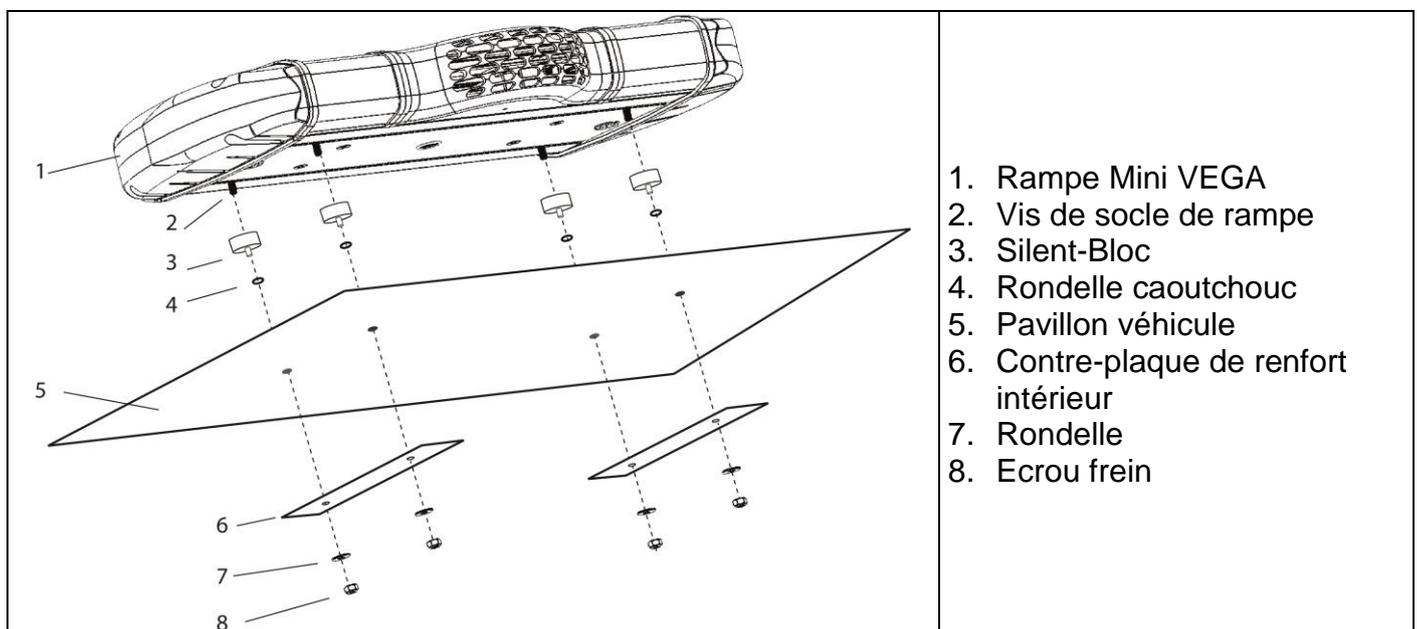


A l'intérieur du véhicule, vérifier que l'emplacement de perçage pour le passage du faisceau soit libre de toute contrainte.



Le positionnement de la rampe doit respecter l'horizontalité de la diffusion des signaux lumineux et sonore.

4. POSE DE LA RAMPE



Appliquer du mastic de silicone au niveau des perçages de pavillon entre les silent-blocs, les rondelles et le pavillon afin d'assurer une étanchéité optimum.